

Compte rendu de la réunion de quartier du 18 octobre 2024, Les Mangottes

Elus présents : Laurent Allanic, Jeremy Von Euw, Françoise Champy, Marie Christine Voinchet, Marie Christine Bertrand

Cette réunion concernait les habitants de :

Rue de la République, rue du stade, rue des bouleaux, rue de Villechiche, rue des merisiers, impasse des genêts, rue des Mangottes, rue des sentes, allée des charmilles, allée des érables, allée des tilleuls, allée des sorbiers.

Début de la réunion : 18h30

Le maire accueille les habitants présents. Il revient sur les points suivants :

- La mairie a accueilli l'exposition de photographie de M Jean-Claude MAZUR du 24 septembre au 18 octobre. Elle sera suivie par l'exposition des photos du concours 2024 dont le thème était « Capturez l'esprit olympique à Saint-Claude-de-Diray ».
- Rappel : l'ADSL et le réseau cuivre prendront fin au 1^{er} janvier 2028. A cette date, les personnes non raccordées à la fibre n'auront plus de liaison internet et téléphonique.
- Nouveau lotissement prévu rue des acacias, nommé « La Vallée Miset ». Il comprendra de 15 à 20 logements, dont 4 logements sociaux. Un règlement de copropriété sera établi. Il devra garder un esprit rural avec une noue et des chemins.
- L'école a connu cette année 2 fermetures de classes, une à l'école maternelle et une à l'école élémentaire.
- Maison des associations (ancien presbytère et ancienne poste). Une vente aux enchères a été tentée par le notaire sans succès, une vente par une agence n'est pas arrivée à terme, actuellement il y a une offre à 170 000€.
- Restaurant scolaire : une tarification sociale attribuée en fonction du quotient familial a été mise en place. Pour les personnes concernées, le repas coûte désormais 1 euro. Une compensation de 3 euros est versée par l'état.
- Grande Rue de Morest : le département a prévu de refaire la bande de roulement. La commune souhaite refaire les bas-côtés (coût : 600 000€) à cette occasion. La question de l'enfouissement des réseaux se pose (600 000 € supplémentaire).
- Une étude sanitaire sur l'état de l'église a été réalisée. Un article sur ce sujet sera à lire dans le bulletin municipal de fin d'année. Les différents travaux nécessaires y seront décrits. Le

coût total est estimé à environ 600 000 euros. Ils pourront être réalisés en plusieurs tranches. Les premiers travaux urgents consistent à chaîner le bâtiment dont les murs s'écartent.

- Création d'un parcours patrimonial à l'initiative de la Communauté de communes : séchoirs à tabacs, puits, pierres levées, bouteroues, boîtes à pain, os, ignames. Ils sont consultables sur l'application CIRKWI sous le nom de « sentiers et patrimoine ». ...
- Commémoration du 11 Novembre : L'harmonie de Saint-Claude / Vineuil sera présente.
- SMAEP (syndicat mixte d'adduction d'eau potable) : La commune de Vineuil a pris la décision de quitter le SMAEP qui regroupe les communes de Vineuil, Huisseau sur cosson et Saint-Claude. Cette rupture sera effective au 1^{er} janvier 2026. La communauté de communes du Grand Chambord travaille actuellement sur une transition possible. La taxe forfaitaire PEFAC (Participation pour le financement de l'assainissement collectif) qui est exigée lors de la création de nouvelles surfaces coûte environ 1500€.
- Association Coccinelles et petits pois : Nouvelle association créée par 4 parents d'élèves qui compte actuellement une quarantaine d'adhérents. L'objectif de cette association est la création d'un jardin partagé. Des ateliers sont envisagés avec le centre de loisirs et les écoles. L'association recherche des planches, des outils, des plants ...
- Départ de Mr Martellière, secrétaire général de la mairie au 1^{er} novembre suite à une mutation et arrivée de Mme Lucas en janvier, actuellement secrétaire de mairie itinérante sur la communauté de commune de Beauce Val de Loire.
- La liaison piétonnière entre la piste cyclable de Vineuil et l'aménagement réalisé rue du Moulin à Saint Claude va être réalisée en novembre. Il s'agira d'un chemin en calcaire de 2 m de large. La problématique du poste de gaz empêche la création d'un chemin plus large. Il sera donc identifié comme chemin piétonnier. Coût : 23 000 €
- 2 distributeurs de sacs à déjections canines ont été installés.
- Rappel concernant le cimetière : depuis l'enherbement du cimetière, il est interdit de déposer des plantes ou des fleurs devant les concessions.

Questions des habitants :

- *Il y a de nombreux chats errants dans le quartier de la route du tir :*

Il existe un arrêté préfectoral qui interdit de nourrir les chats errants. Ce nourrissage favorise leur ancrage dans le quartier et favorise la reproduction.

- *Quelle est l'origine du choix entre Grand Chambord et Agglopolys car il y aurait plus d'avantages pour les habitants de Saint-Claude de dépendre d'Agglopolys*

Ce choix a été fait en 2001 par les élus de l'époque. C'est une question qui peut se poser mais « on ne sait pas ce que l'on peut y perdre également ».

- *Certains chemins qui étaient à l'origine en calcaire sont de plus en plus enherbés*

Depuis l'interdiction de l'emploi des désherbants, il a été fait le choix de laisser les chemins s'enherber naturellement (comme cela était avant l'arrivée des désherbants).

- *Des motos non immatriculées circulent à grande vitesse rue de la République et près des commerces.*

Le maire alerte très régulièrement la gendarmerie et demande des contrôles. En parallèle, il est important que les citoyens appellent également la gendarmerie pour signaler les faits.

- *Question sur l'heure de début et de fin de l'éclairage public.*

C'est une question qui revient régulièrement et qui soulève des interrogations même au sein du conseil municipal. L'horaire d'extinction des lumières a été récemment modifié à la demande de 2 associations et reculé à 21 h. Ces restrictions ont été mises en place au moment du COVID, quand les coûts de l'électricité ont flambé.

Actuellement, la communauté de commune change des installations classiques par des LED. A la fin de l'année, 50% du parc sera équipé. Quand la totalité du parc sera équipé, il pourra y avoir une modification des horaires, mais il ne faudra pas oublier les effets nocifs de la pollution lumineuse envers la faune.

- *Le compostage collectif, où en est-on ?*

Effectivement, la réflexion n'a pas avancé. Il faudra peut-être voir avec l'association coccinelle et petits pois. Sur le domaine public se pose la question de l'entretien du composteur.

- *Ne faut-il pas envisager la pose de dos d'âne rue de Villechiche, arrêt de bus rue de la République, ou l'installation d'une écluse ?*

Il y a déjà beaucoup de dos d'âne d'installés sur la commune ce qui provoque le mécontentement de certains... dont beaucoup dans la salle. La question de la sécurité est évidemment posée. La réponse doit être réfléchi : quel aménagement, faut-il décaler la zone 30 km/h ?

- *Qu'en est-il de l'ouverture d'un nouveau bar / restaurant. Cela manque.*

Le projet avance. Une candidate s'est positionnée pour prendre un tel établissement. Le projet de construction sera porté par la Communauté de communes du Grand Chambord.

La réunion s'est terminée à 20 h autour du verre de l'amitié.